

## **18** *Quels sont les autres effets attendus sur l'économie française ?*

Les effets attendus de la réduction du temps de travail sur l'économie (autres que ceux sur l'emploi et le chômage évoqués dans la question précédente) diffèrent selon les parties prenantes, à savoir :

– le gouvernement et plus généralement les tenants de la réforme ;

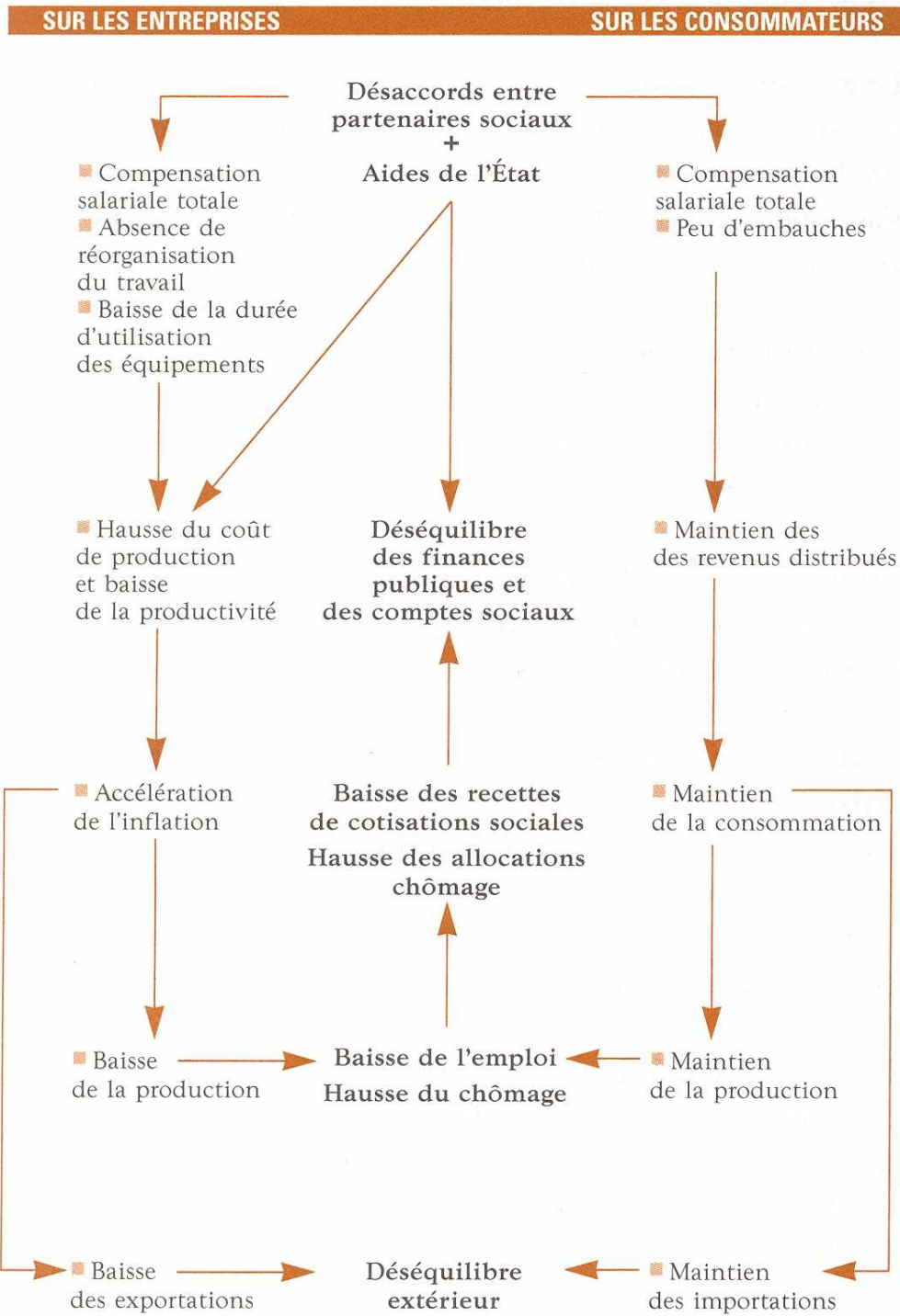
- les opposants à la loi – patronat et Sénat notamment ;
- les études chiffrées évaluant plusieurs scénarios possibles dans des conditions précises.

Le gouvernement estime que la loi Aubry accorde aux *partenaires sociaux* le temps de négocier le passage aux 35 heures. Les entreprises pourront donc, selon lui, s'adapter à la nouvelle *durée légale* du travail, sans que cela pèse sur leur *compétitivité*. En contribuant à lutter contre le chômage, les embauches relanceront la consommation et la production sans déséquilibrer les finances publiques. La réduction du temps de travail sera donc bénéfique à l'ensemble de l'économie (voir schéma « idéal », page 61).

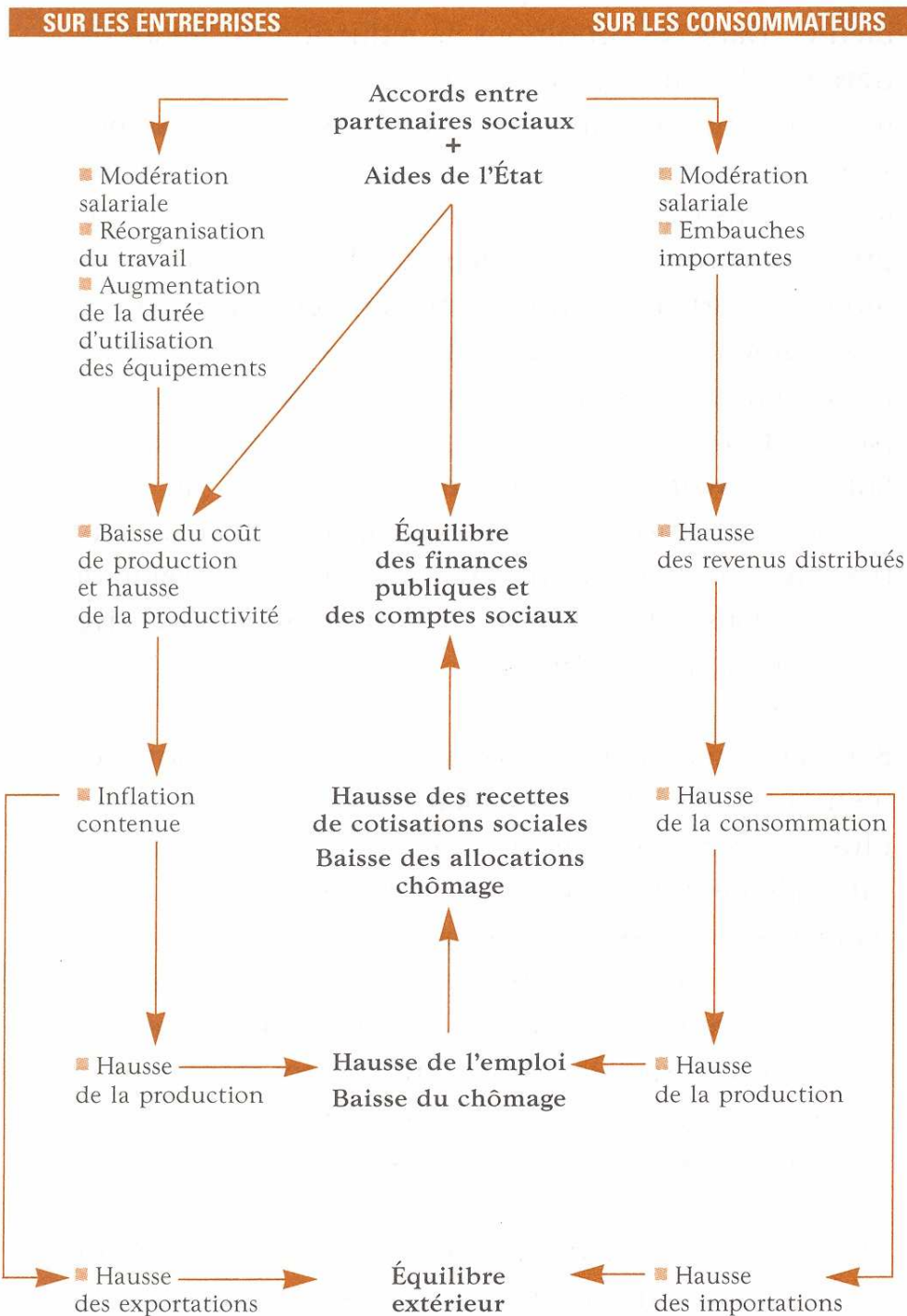
En revanche, le patronat et le Sénat soutiennent que la réduction du temps de travail fait courir de grands risques à l'économie française et, en premier lieu, aux entreprises dont la compétitivité risque fortement de se détériorer. L'emploi pourrait reculer, entraînant une baisse de la consommation et de la production. Renchérissant le coût du travail, les 35 heures seraient également source d'inflation. Enfin, les aides de l'État à l'application de la loi accroîtraient le déficit des finances publiques (voir schéma « catastrophe », page 60).

Les études chiffrées, notamment menées par l'OFCE, la DARES ou le ministère de l'Économie, considèrent que l'attitude des partenaires sociaux sera déterminante. Elles envisagent deux scénarios, l'un optimiste, l'autre pessimiste, des conséquences possibles des 35 heures sur l'économie.

SCÉNARIO « CATASTROPHE » DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL



## SCÉNARIO « IDÉAL » DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL



Quelles conséquences sur l'économie ?

Le scénario optimiste, selon lequel l'application de la loi se ferait par la négociation, suppose que la modération salariale sera de mise et que les embauches seront nombreuses. Dans ces conditions, la réduction du temps de travail a des effets positifs pour l'ensemble de l'économie, enclenchant un cercle vertueux ; la croissance serait favorisée ; la consommation des ménages, tirée par les créations d'emploi, augmenterait un peu ; les entreprises pourraient accroître leur production. Les études montrent également que l'inflation serait contenue : elle augmenterait peu ou pas. Enfin, les comptes publics ne seraient affectés ni par l'application de la réforme ni par son financement. En effet, les dépenses supplémentaires nécessaires au financement des aides de l'État (question 11, page 37) seraient compensées par les rentrées de *cotisations sociales* liées aux créations d'emploi et par la baisse de la dépense pour l'emploi consécutive à la réduction du chômage.

Retenant un scénario pessimiste, sans négociation, ces mêmes études chiffrées concluent à des perspectives plus sombres pour l'économie. Si les salaires étaient intégralement maintenus et si les entreprises ne se réorganisaient pas, il n'y aurait pas d'embauche et la consommation stagnerait, les coûts augmenteraient et l'inflation repartirait. Par ailleurs, les gains en termes de cotisations sociales liés aux nouveaux emplois et la baisse des dépenses consécutive à la diminution du versement des allocations chômage ne parviendraient pas à compenser le financement des aides aux 35 heures. Le solde des finances publiques se détériorerait. La santé de l'économie française se dégraderait.